Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213500093-20260427-20260449-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo
COMMUNE de BAGUER-MORVAN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Baguer-Morvan, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire en présence de M. BOURDAIS Olivier, Maire, M. LEBRET Gilles, Mme QUEMERAIS Nelly, M. MARTEL-CHEFDOR Thierry, adjoints, MM POTIER Serge, TEMPIER Philippe, PICHON Pierrick, Mme PEUVREL Sophie, M. AUBERT Nicolas, Mmes MONJARET Valérie, MOUCHOUX Maryline, M. GUYOT Samuel, Mmes PILON Virginie, MARTIN Maud, JOUAN Léa, M. FLEURY Anthony.

Absents excusés : Mme COMMEREUC Sylvie donne pouvoir à Mme QUEMERAIS Nelly, M. COUAPEL Jean-Pierre, Mme JACQUET Marie-Christelle donne pouvoir à M. LEBRET Gilles.
Date de convocation : 20/04/2026
Secrétaire de séance : M. TEMPIER Philippe

N° 2026-04-49 : LOTISSEMENT DE LA HIRLAIS – VENTE DU LOT N° 3

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la demande d'acquisition du lot n° 3, correspondant à la parcelle cadastrée AC n° 655, d'une superficie totale de 450 m², par Monsieur LE ROY Jordan domicilié à Pleslin-Trivagou (22).

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2024-05-45 en date du 27 mai 2024 fixant le prix de vente à 115 € TTC le m².

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- EMET un avis favorable à la vente du lot n° 3, parcelle cadastrée AC n° 655, à M. LE ROY Jordan au prix de 450 m² x 115 € = 51 750.00 € TTC ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes notariés et tous documents relatifs à cette vente.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Maire
Olivier BOURDAIS

Le secrétaire de séance
Philippe TEMPIER